

9.4. Consommation des Soins

9.4.1. Contacts avec le généraliste

9.4.1.1. Résumé

Le médecin généraliste joue un rôle essentiel dans le cadre des services de santé. Il est donc important d'avoir une idée plus précise des circonstances dans lesquelles les contacts entre le médecin et son patient se déroulent afin de pouvoir adapter les politiques globales de santé. L'Enquête de Santé permet précisément de fournir des informations assez détaillées à ce sujet.

La grande majorité de la population wallonne (94%) déclare avoir un médecin de famille attitré. 79% de la population a contacté au moins une fois le médecin généraliste au cours de la dernière année. Ce pourcentage est plus bas chez les hommes entre 15 et 24 ans. L'accessibilité au médecin généraliste semble donc excellente en Wallonie et la demande est élevée. Le médecin de famille est donc un bon moyen potentiel pour toucher une grande partie de la population.

Le nombre moyen de contacts avec le médecin généraliste par personne et par an est de 6,1. Cette moyenne est plus élevée chez les femmes que chez les hommes et est très nettement liée au niveau de santé subjective.

On n'observe pas de variation suivant le niveau socio-économique dans ce domaine, ni en ce qui concerne la proportion de personnes qui ont contacté un médecin généraliste au cours de la dernière année, ni en ce qui concerne le nombre moyen de contacts.

Chez les hommes, les raisons principales du contact avec le médecin généraliste sont les suivantes (telles qu'elles sont déclarées par le patient lui-même) : problèmes du système respiratoire (27%), examen général (21%) et troubles du système locomoteur (15%). Chez les femmes, les raisons principales sont les suivantes : examen général (25%), problèmes du système respiratoire (20%) et troubles cardio-vasculaires (16%). Les plaintes d'ordre psychosocial sont assez peu rapportées pour des raisons en partie liées aux réticences des personnes à citer ces aspects comme raison principale de leur visite chez le généraliste, à fortiori lorsque c'est un proxy qui donne l'information; cependant, on a des raisons indirectes de penser qu'elles sont importantes.

En Wallonie, 45% des contacts avec le médecin généraliste sont en fait des visites à domicile. A partir de 65 ans ces dernières sont plus fréquentes que les consultations. Après standardisation pour l'âge et le sexe, le ratio visites à domicile/consultations est significativement plus élevé en Wallonie qu'à Bruxelles ou en Flandre : 2/1 contre 1/1. En outre, dans les groupes de population avec un niveau d'éducation plus faible, les visites à domicile sont également plus fréquentes.

Le contact a lieu à l'initiative du médecin généraliste lui-même dans 18% des cas. Cette proportion s'élève jusqu'à 40% chez les personnes âgées de 75 ans. Chez les personnes qui souffrent de limitation physique - légère ou marquée - le médecin généraliste prend également plus souvent l'initiative du contact.

Le patient est référé vers un autre thérapeute à la suite du contact avec le médecin généraliste dans 4% des cas : spécialiste (radiologue y compris), laboratoire pour des analyses, hôpital, kinésithérapeute, soins à domicile, services sociaux ou autres.

On n'observe pas de variations ni en ce qui concerne la proportion de personnes qui ont contacté un médecin généraliste, ni en ce qui concerne le nombre moyen de contacts par an, en fonction des habitudes tabagiques de la personne interrogée.